



21DIALOGUES21

réputation

PUBLIC

Opinion que l'on a d'une personne, d'un groupe, d'un phénomène fondée sur la connaissance que l'on a pu en obtenir, ou que d'autres ont colportée, constituant une base du jugement, voire des préjugés que l'on peut porter ou avoir sur celle-ci ou celui-ci – A l'heure numérique, cette réputation prend des formes nouvelles tant dans la diffusion que l'on peut en faire que de sa constitution plus ou moins contrôlée au gré de la maîtrise relative des moyens y concourant – Forge ainsi une base plus ou moins stable de la relation à l'autre intervenant dans les actes sociaux, marchands, politiques, etc.